**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève

**Band:** 14 (1936)

**Rubrik:** Rapport de la Société auxiliaire du Musée de Genève

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉE DE GENÈVE

## RAPPORT DU PRÉSIDENT

### POUR L'EXERCICE 1935.

Mesdames et Messieurs,

Vous ne serez pas étonnés si la partie du rapport annuel consacrée aux achats est très réduite cette année. Après l'effort considérable que nous avons fait en automne 1934 pour acquérir la collection de dessins et de portraits de Liotard de la famille Tilanus, nous serons obligés de restreindre notre activité pendant deux ou trois ans. Nous ne le regrettons pas du reste: cette collection unique dans son genre avait une valeur incomparable pour notre Musée; elle contient plusieurs belles œuvres d'une technique particulière, telles que le portrait de Mme Liotard et de son enfant, le portrait d'un hospodar de Jassy, qui tient de la miniature, et celui du frère de Liotard à l'aquarelle; enfin les préparations ou les études de portraits jettent un jour tout nouveau sur les procédés employés par le peintre genevois.

Nous avons, l'année dernière, fait encadrer à nouveau cinq des grands dessins du Cabinet Liotard dans des cadres anciens avec passe-partout et croyons que ce changement a grandement amélioré leur présentation. En même temps, notre encadreur a pu faire disparaître des plis anciens qui déparaient quelque peu ces dessins.

Ces dernières années, les œuvres de Liotard ont connu une nouvelle vogue et ont été plus recherchées que jamais par les amateurs. Un certain nombre de portraits inconnus ont été retrouvés et s'ajoutent à la liste déjà nombreuse des œuvres de notre compatriote. A ce propos, je vous signalerai que parmi les dessins de Liotard que nous avons achetés l'an dernier, il y en a deux seulement dont les portraits

soient connus: ce sont ceux d'André Naville et de Lord Mount Stuart. Tous les autres existent très probablement et seront retrouvés un jour ou l'autre par des collectionneurs. Nous avons fait photographier ceux qui ont été vendus et nous avons donné les photographies au Musée pour ses archives.

Nous sommes heureux de penser que la Société auxiliaire a pu contribuer plusieurs fois à l'achat par le Musée d'œuvres de Liotard. Nous pouvons citer la réplique de la Chocolatière, la Dame Franque de Péra, enfin les pastels et dessins achetés en 1934.

* * *

La seule acquisition que nous ayons faite l'année dernière est un portrait de l'amiral Le Fort par le peintre hollandais Van Muscheer. Nous nous trouvons de nouveau devant une œuvre très intéressante pour Genève au point de vue historique.

Ce tableau a été décrit par M. Deonna dans le volume *Genava* 1935. Il est exposé dans la salle des souvenirs historiques qui fait suite à la Salle Duval. L'amiral Le Fort est assis à côté d'une table recouverte d'un tapis d'orient; il est représenté dans le costume d'un grand seigneur russe de l'époque, vêtu d'une robe de soie, recouverte d'un splendide manteau garni de fourrures; il porte la grande perruque Louis XIV; de la main gauche, il tient la poignée d'un sabre ornée de pierreries; sur la table repose sa toque garnie de fourrures et surmontée d'une aigrette de diamants, cadeau de Pierre le Grand très probablement. Derrière lui se voit une statue de la Victoire sur un piédestal.

Il n'y a aucun doute que ce soit bien le portrait de Le Fort, car les armes de sa famille sont peintes sur un pan du rideau qui forme le fond du tableau. Ce portrait fut certainement exécuté en 1697 ou 1698, date du séjour de l'amiral en Hollande, et il est signé en toutes lettres dans la bordure du tapis: Van Muscheer pinxit anno MDCXCVIII. Ce peintre hollandais est connu et assez apprécié; plusieurs de ses œuvres figurent dans des musées et des collections privées. Le tableau n'était pas connu ni publié jusqu'ici.

Permettez-moi de vous donner quelques détails sur la carrière brillante et aventureuse de notre célèbre compatriote que je tire principalement du livre que M. Henri Le Fort a publié sur sa famille.

François Le Fort est né en 1656 à Genève; c'était le huitième enfant de Jacques Le Fort et de sa femme née Lect; il reçut une bonne éducation et ses parents le destinaient au commerce, mais il n'en avait pas le goût. A 14 ans, placé chez un négociant de Marseille, il s'engage comme cadet dans la garnison de la ville. Ramené à Genève par sa famille indignée et travaillant dans la maison de commerce de son père, il n'a qu'une idée: se vouer à la carrière des armes; de nature, il était vif, intrépide et adroit à tous les exercices. Ayant eu l'occasion de faire la connaissance

d'un prince de Courlande, jeune seigneur venu à Genève pour son éducation, il se laissa facilement persuader par celui-ci d'aller s'engager dans l'armée de son frère le prince héréditaire de Courlande qui guerroyait en Hollande. Il prit part à la bataille d'Oudenarde et au siège de Maëstricht, puis se trouve sans emploi, le prince de Courlande rentrant dans son pays.

C'est alors qu'on lui offrit une charge de capitaine en Moscovie; le voyage par mer jusqu'à Arkhangel fut mouvementé, mais une fois arrivé dans cette ville, Le Fort comme ses compagnons eut une terrible déception: Le tsar Féodor ne tenant pas ses promesses leur fit donner l'ordre de repartir immédiatement. Le Fort resta sept mois à Arkhangel et grâce à sa ténacité réussit à obtenir l'autorisation de se rendre à Moscou, ou plutôt dans le quartier extérieur de Sloboda où les étrangers étaient confinés. Ce n'est que plusieurs mois plus tard qu'il se maria avec la fille d'un officier au service de la Russie et, grâce à l'influence de son beau-père, obtint un commandement dans l'armée. Il guerroya contre les Turcs plusieurs années. Le tsar étant mort en 1691, Pierre Ier fut proclamé empereur. Dès ce moment, la carrière de Le Fort fut rapide. Le tsar ayant eu à supporter la tutelle des ministres et seigneurs russes au début de son règne, voulut s'en délivrer et se tourna peu à peu vers les étrangers qui étaient à son service. Il se décida même en 1690 à aller à une réception chez un général étranger de religion catholique, le général Gordon. Puis il accepta une réception chez Le Fort qui entre temps était devenu général-major. Dès cette époque, le tsar accorda toute sa confiance à Le Fort qui devint son ami et à qui il confiera les missions les plus délicates. Mais l'œuvre la plus importante de notre compatriote fut la construction et l'organisation de la flotte du tsar. Le Fort reçut le titre d'amiral et, à ce titre, dirigea l'attaque de la ville d'Azof, située au bord de la mer, en Crimée. La prise de cette ville fut considérée comme une victoire magnifique sur les Turcs.

Le Fort devint vice-roi du Grand-Duché de Nowgorod, avec rang de noblesse russe pour lui et ses descendants tant qu'ils seraient au service de la Russie. C'est alors que le tsar l'envoya à la fête d'une grande ambassade en Europe et il séjourna longtemps en Hollande. Le tsar le rejoignit et ils cherchèrent à obtenir l'appui d'autres pays contre la Turquie.

Ce fut évidemment pendant ce séjour à La Haye que les portraits de Le Fort et celui dont nous parlons aujourd'hui furent exécutés.

A son retour en Russie, le tsar fit construire pour Le Fort dans le quartier de Sloboda un palais en pierre qui devait être magnifiquement décoré. Malheureusement, Le Fort n'en put jouir longtemps car il mourut en 1699 d'une fièvre pernicieuse en quelques jours. Le tsar, qui était revenu en hâte pour le voir, arriva trop tard et, devant le corps de son ami, s'écria avec douleur: « A qui me fier désormais, lui seul me fut fidèle ». Les obsèques de l'amiral furent organisées par Pierre le Grand qui y assista en personne et se rendit à l'Eglise réformée.

Le Fort, quoiqu'il fût tout dévoué au tsar, n'oublia pas sa patrie et resta toujours en relations suivies avec sa famille. Il retourna à Genève en 1682 et reçut en Hollande de nombreuses visites de ses compatriotes pendant son ambassade. En Russie, il fut toujours très accueillant pour les Genevois et prêt à leur rendre service. Lors d'une famine en 1694, il obtint du tsar l'envoi d'une importante quantité de blé à Genève par la Hollande. Il fit placer la République de Genève en tête des alliés suisses dans les actes du traité de Ryswick en 1698.

Resté très attaché à la foi réformée il obtint du tsar, pour ses coreligionnaires ainsi que pour les luthériens, la liberté de professer leur religion.

Le rôle de premier plan que joua Le Fort en Russie est dû à son caractère d'une grande fermeté, à son courage et à la fidélité qu'il témoigna au tsar en toutes circonstances.

Sa carrière fut aussi brillante que courte, puisqu'il est mort à l'âge de 43 ans étant déjà arrivé au faîte du pouvoir et des honneurs.

Nous avons pensé que ce portrait de notre illustre compatriote devait trouver tout naturellement sa place au musée.

* * *

Vous savez que nous avons pour principe de ne pas nous immiscer dans l'administration du musée, nous contentant d'émettre de temps à autre notre avis sur des questions d'ordre général.

Nous avons cependant été très émus en apprenant, l'automne dernier, que le Conseil administratif avait l'intention de supprimer trois postes de conservateurs pour des raisons d'économie, soit ceux du musée des Arts décoratifs, du Cabinet de numismatique et du Vieux-Genève. Nous avons immédiatement entrepris des démarches auprès du Conseiller administratif délégué aux musées et collections pour lui demander de revenir sur sa décision; mais nous regrettons de vous dire que nous n'avons pas eu gain de cause. Nous avons également exposé notre point de vue à divers membres du Conseil municipal.

Je dois dire que nous attachons une importance toute particulière au maintien de ces postes. Le Conseil administratif, soucieux de réaliser le plus d'économies possibles, a estimé que les conservateurs pourraient continuer à exercer leurs fonctions à titre bénévole; mais nous trouvons que les traitements de ces fonctionnaires sont si modestes que l'économie résultant de leur suppression est vraiment insignifiante.

Ce printemps, nous sommes revenus à la charge et nous avons écrit la lettre dont je vais vous donner lecture et qui a été adressée à tous les membres du Conseil administratif. Elle vous montrera quel est le point de vue que notre société a pris dans ces circonstances:

« Monsieur le Président et Messieurs les Conseillers,

« Au mois de décembre dernier, M. le conseiller administratif Noul a bien voulu recevoir une délégation de la Société auxiliaire du musée qui s'est permise d'attirer son attention sur le danger que présenterait, à son avis, la suppression projetée des postes de conservateur du Cabinet de numismatique et de conservateur du Vieux-Genève dans l'organisation du Musée d'art et d'histoire. Nous avons confirmé notre point de vue par une lettre datée du 7 décembre 1935. M. Noul a bien voulu prêter une oreille attentive à notre exposé. A la Commission archéologique, où les mêmes remarques avaient été présentées, il a assuré les membres de sa bienveillante attitude en l'occurrence. Leur opinion, comme la nôtre, tendait en faveur du maintien de ces postes, étant entendu qu'on pourrait réduire les traitements — déjà fort modestes d'ailleurs — dans une proportion conforme aux mesures générales d'économie et d'accord avec les intéressés.

« Entre temps, le budget a été discuté au Conseil municipal, et le cas qui nous préoccupe y a été évoqué. D'après le *Mémorial* des séances du Conseil municipal nous constatons que ces deux postes ont été supprimés. Puisque tel est le cas, la Société auxiliaire, qui depuis 35 ans a consacré toutes ses ressources à la constitution et à l'enrichissement de notre musée — activité à laquelle le Conseil administratif a rendu hommage tout récemment encore par un arrêté spécial — la Société auxiliaire verrait compromise l'existence d'une institution dont notre ville pouvait être fière et qui remplissait exactement et sans luxe inutile la tâche qui lui avait été assignée. Il suffit pour s'en convaincre d'établir une comparaison impartiale avec d'autres musées généraux, et de même caractère, en Suisse, quoi qu'en aient dit des gens mal informés.

« Un musée est un centre d'études, de documentation, d'informations. Seuls des conservateurs spécialisés peuvent répondre aux demandes du public, classer en connaissance de cause les collections, les mettre en valeur. Par leurs travaux, par les services qu'ils rendent, ils mettent en confiance les donateurs et attirent leurs dons. La numismatique particulièrement, cette science auxiliaire de l'histoire, a sa place dans un musée d'art et d'histoire tel que le nôtre et vous vous trouverez avoir licencié ou mis à la retraite les deux seules personnes compétentes dans ce domaine: M. Rœhrich, conservateur, et M^lle^ Bovagne, employée à la direction, qui était au courant du classement. Nous regrettons de penser que le Cabinet de numismatique se trouvera ainsi dépourvu du contrôle d'une personne compétente et pourtant ces collections devraient être surveillées avec encore plus de soin que d'autres, étant donné leur nature et la facilité avec laquelle on peut détourner et réaliser à l'étranger des médailles et des monnaies anciennes.

« Quant au conservateur du Vieux-Genève, il remplit une tâche de conseiller-archéologue qui s'étend non pas seulement aux collections du musée, mais à l'ensemble de notre territoire. Il est constamment mis à contribution en matière de découvertes archéologiques, de fouilles, de réfections, de monuments historiques. Il se trouve donc en situation de ramener au musée de nombreux objets qui, sans sa collaboration, échapperaient à nos collections municipales.

« C'est vous dire, Messieurs les conseillers, que nous sommes justement émus, et avec nous l'opinion publique, d'une mesure qui diminuera dans ses forces vives, dans sa capacité de travail, une institution qui sert la collectivité toute entière et cela sans apporter une appréciable économie au budget. Nous estimions que la Société auxiliaire du musée avait donné suffisamment de preuves de son dévouement pour pouvoir espérer que l'on tiendrait compte de son avis, tout au moins dans une certaine mesure.

« Nous osons donc espérer, Messieurs les conseillers, que grâce à vos soins interviendra une solution qui ne porte pas atteinte à l'activité du Musée d'art et d'histoire ni à celle de deux collaborateurs dont vous vous êtes plu à reconnaître les qualités.

« Nous vous demandons donc de maintenir MM. Blondel et Rœhrich dans leurs fonctions de conservateurs du musée, quitte à examiner pour l'année prochaine le rétablissement au budget d'une indemnité équitable en leur faveur, si cela n'est pas possible en 1936.

« Nous estimons en effet que tout travail mérite son salaire, et que, dans le cas de ces deux messieurs, les allocations qu'on leur donnait représentent simplement une indemnité pour le temps qu'ils consacrent à leurs travaux.

« Nous regrettons de devoir revenir sur cette question, mais nous attachons une grande importance à la bonne gestion du musée et à la surveillance des collections; c'est pourquoi nous nous permettons d'insister encore auprès de vous.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération la plus distinguée. »

Je ne doute pas que vous approuverez nos démarches et regretterez avec nous que l'on ait supprimé au budget des postes aussi utiles que ceux des conservateurs.

Il ne nous reste qu'à émettre le vœu que la question soit reprise lors de l'élaboration du prochain budget et que le Conseil Administratif veuille bien revenir sur sa décision.

En terminant ce rapport, je vous informe qu'il n'y a eu aucun changement dans la composition du Comité cette année.

Les membres suivants viennent en réélection:

MM. Auguste Bouvier, secrétaire;
Guillaume Fatio, trésorier;
Jean d'Amman;
Louis Blondel;
Edmond Fatio;
Jean Lullin;
Gustave Martin;
Ernest Naef.

Il sont tous rééligibles et nous n'avons pas de nouveau membre à vous proposer pour le Comité cette année.

*Le Président:*
Emile Darier.

---

## RAPPORT DU TRÉSORIER
### POUR L'EXERCICE 1935.

Mesdames, Messieurs,

Voici en résumé les modifications qui se sont présentées en 1935 dans notre bilan:

Notre capital a augmenté de 3.637 fr. 50 par suite de l'entrée dans nos livres du legs de Mlle Elisabeth Weber qui nous avait fait une donation de 4.500 francs en 1934; la différence provient des droits de succession que nous avons dû payer.

Les différences d'évaluation de nos titres figurent encore au bilan pour le compte:

Titres divers, à 42.976 fr. 95,

en diminution de 4.981 fr. 40 sur l'année précédente, et pour le compte:

Fonds Gillet, à 26.496 fr. 70,

en diminution de 2.004 fr. 65 sur l'année 1934.

Les arrérages de titres se sont élevés à 6.201 fr. 70 contre 7.285 fr. 20. Cette diminution provient surtout de ce que le prix d'achat de la collection Tilanus, pastels et dessins de Liotard, figure dans notre bilan pour une somme importante, soit au 31 décembre 14.443 fr. 20, qui ne rapporte rien; cette situation s'améliorera au fur et à mesure des amortissements que nous pourrons effectuer. Cette année, ce compte s'est diminué de:

700 francs, dons reçus de diverses personnes;
660 francs, vente d'un dessin;
1.940 fr. 30, solde du compte de dépenses et revenus.

Depuis le 31 décembre dernier, nous avons encore vendu trois dessins pour 1.500 francs.

Les cotisations des membres se sont élevées à 1.718 fr. 50 contre 1.747 fr. 90; les frais généraux, y compris notre contribution à la revue *Genava*, à 2.022 fr. 35, les objets achetés à 2.401 francs.

Le portefeuille de titres a subi les modifications suivantes:

Titres du Fonds Gillet:

Remboursement de 3.000 pesetas, cap. oblig. 5% Argentin 1909-45.

Titres divers:

Remboursement de 5.000 francs, cap. oblig. 4% Ville de Genève 1931, qui ont été rachetées.

Vente de 5.000 francs, cap. oblig. 3½% Ville de Genève 1889, et rachat en remploi d'obligations 3¾% Ville de Genève 1932.

Genève, le 18 mai 1936.

*Le Trésorier:*
Guillaume Fatio.

---

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

### POUR L'EXERCICE 1935.

Mesdames et Messieurs,

Conformément au mandat que vous avez bien voulu nous confier l'an dernier, nous avons procédé à la vérification des comptes de votre société.

Nous avons reconnu le tout en bon ordre et constaté que les postes du bilan qui vous est présenté sont conformes à ceux du grand livre.

Nous vous engageons donc à donner décharge à votre comité de sa gestion de 1935 en le remerciant ainsi que votre trésorier.

Genève, le 12 mai 1936.

*Les Vérificateurs des comptes:*
G. Reverdin M. Barrelet.

---

## Bilan au 31 décembre 1935.

| *Actif.* | | *Passif.* | |
|---|---|---|---|
| Titres divers . . . . . | Fr. 70.956,— | Fonds capital . . . . . | Fr. 1.284,75 |
| Titres du Fonds Gillet . . | » 43.627,— | Membres à vie . . . . . | » 17.950,— |
| Perte d'évaluation sur titres divers . . . . . | » 42.976,95 | Capital inaliénable (legs et dons d'hoirie) . . . . . | » 11.852,— |
| Perte d'évaluation sur titre Fonds Gillet . . . . . | » 26.496,70 | Fonds Galopin-Schaub . . . | » 5.000,— |
| Compte-courant chez Lombard, Odier & Co . . . | » 973,55 | Fonds Vieusseux-Bertrand . | » 50.000,— |
| Compte à amortir pour l'achat de pastels de Liotard . . . . . | » 14.443,20 | Fonds Elisabeth Weber . . | » 3.637,60 |
| | | Fonds Diodati-Plantamour . | » 18.764,— |
| | | Fonds Gillet . . . . . | » 80.146,— |
| | | Fonds Charles Rigaud . . . | » 10.000,— |
| | | Compte-courant chez Darier & Co . . . . . | » 839,05 |
| | Fr. 199.473,40 | | Fr. 199.473,40 |

## Profits et Pertes au 31 décembre 1935.

| *Dépenses.* | | *Revenus.* | |
|---|---|---|---|
| Solde ancien . . . . . | Fr. 1.358,35 | Arrérages des titres divers . | Fr. 3.135,55 |
| Frais généraux . . . . . | » 2.022,35 | Arrérages des titres du Fonds Gillet . . . . . | » 2.867,95 |
| Objets achetés . . . . . | » 2.401,— | Cotisations des membres . . | » 1.718,50 |
| Solde affecté à l'amortissement du compte pour achat de pastels de Liotard . . . . . | » 1.940,30 | | |
| | Fr. 7.722,— | | Fr. 7.722,— |

Valeur des objets achetés ou reçus en dons au 31 décembre 1935: *Fr. 297.723,20*